



Garantie 36 Mois Cascade PERFORMANCE

Cascade est depuis toujours le leader mondial des accessoires de manutention. Avec notre garantie 36 mois PERFORMANCE™, nous mettons la barre encore plus haut. Notre garantie 36 mois témoigne de la confiance que nous plaçons dans les matériaux, la fabrication et la conception de nos produits.

Accessoires Premium

Nous nous portons garants de tous nos produits et procédés de fabrication, ainsi vous êtes certains de profiter de ce qu'il y a de mieux.

Conçus pour durer, garantis 36 mois

Soyez sans crainte, nos produits sont conçus et fabriqués pour résister à l'épreuve du temps.

Standards élevés... Réduction du coût total d'exploitation

Nous sommes attachés à fournir la meilleure qualité de fabrication et les meilleurs services pour une utilisation optimale de vos produits.

Produits neufs

Les accessoires et fourches sont garantis pendant 3 ans à compter de la date de facturation. Cascade PERFORMANCE™ n'inclut PAS les accessoires de construction.

Accessoires reconditionnés

Les accessoires reconditionnés Cascade sont désormais garantis 12 mois à compter de la date de facturation.

Accessoires d'occasion certifiés

Les accessoires d'occasion certifiés Cascade sont désormais garantis 12 mois à compter de la date de facturation.

Validité de la garantie

Pour conserver la validité de la garantie Cascade, les distributeurs et clients doivent veiller à ce que l'utilisation et l'entretien des accessoires Cascade soient effectués conformément aux Instructions des Manuels de Montage, Manuels d'Entretien, Manuels de l'Opérateur ainsi qu'aux Calendriers d'Entretiens Cascade correspondants.

Les clients doivent obtenir l'autorisation écrite de Cascade pour toute réparation autre que dépose ou remplacement de pièces défectueuses. Les réparations ou modifications non autorisées, l'utilisation de pièces non fournies par Cascade ou le non-respect des instructions figurant dans les Instructions de Montage, les Manuels d'Entretien et les Manuels de l'Opérateur entraînent l'annulation de la garantie.

Informations supplémentaires : Pour des informations détaillées sur la garantie, le montage ou l'entretien, contactez Cascade.

Exclusions : Cascade décline toute responsabilité en cas de perte, d'accidents matériels ou corporels, ainsi que de dommages indirects résultant de la possession ou de l'utilisation de ses produits. La garantie Cascade ne couvre pas l'usure, les utilisations non conformes ni les opérations d'entretien normales ou planifiées. Il n'y a pas de garantie expresse ou implicite, ni de garantie d'adéquation à un usage particulier, autre que celle stipulées dans la garantie et dans la description du produit figurant sur la confirmation de commande Cascade.